



FFvolley

Lundi 13 mars 2023

Présentation
de la formation
DEJEPS organisée
par la FF Volley

Sommaire

Généralités sur la formation DEJEPS FFVolley

Quelques chiffres concernant la promotion 2022-2023

Projection sur la session 2023-2024

Comment candidater ?

Financer ma formation

Planning prévisionnel

Outils pour employeurs



Généralités

Le DEJEPS est une formation professionnalisante qui se réalise en alternance.

Elle réunit à minima 3 interlocuteurs :

- Le stagiaire
- Le centre de formation (la FF Volley)
- La structure d'alternance (un club, un comité, une ligue, ...)

- Possiblement un CFA



Généralités

Le déroulement de l'enseignement se réalise entre

- Enseignement académique en centre de formation (700 H pour le DE pour un parcours complet)
- Enseignement du métier dans la structure d'accueil avec laquelle le stagiaire a prévu son alternance (500 heures pour le DE pour un parcours complet)



Généralités

Le DEJEPS est organisé en 4 Unités capitalisables (UC) :

- Les UC 1&2 ont trait à la compétence de conception et de mise en œuvre d'un projet de développement de la structure d'accueil.
- Les UC 3&4 ont trait à la compétence liée à l'encadrement en volley-ball et dans les disciplines associées.



Spécificités de la formation organisée par la FFVolley

Prérequis à l'entrée en formation :

- Etre licencié(e) FFVolley depuis à minima deux saisons
Etre titulaire de la qualification fédérale DRE1
- Etre titulaire d'une diplôme type PSC1 ou équivalent
Etre titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du volley-ball

L'ensemble des pièces est à envoyer avec le dossier de candidature.



Spécificités de la formation organisée par la FFVolley

Les UC 1&2 sont organisées et encadrées par le CREPS des Pays de la Loire.

- Le volume de formation est de 213 heures,
- Une grande partie de ces enseignements est réalisée en distanciel asynchrone.
- 3 actions en présentiel

Les UC 3&4 sont organisées et encadrées par la FFVolley.

- Le volume de formation sur ces UC est de 487 heures.
- Une partie des enseignements est réalisée en distanciel synchrone.
- Toute la partie pédagogique est réalisée en présentiel (14 regroupements).



Spécificités de la formation organisée par la FFVolley

Il est possible d'avoir des allègements de formation sur les UC 3&4 :

Tout module de formation fédéral acquis à la date du positionnement peut alléger le temps de formation.

Les épreuves de certification restent cependant à réaliser.

Les titulaires du DNE1 et DNE2 obtiennent une équivalence des UC 3&4.

Il ne reste plus qu'à passer les UC 1&2.



Fiche de poste : gestion du temps de travail et du temps de formation

Quel temps de travail reste réalisable en dehors du temps de formation ?

Répartition du temps de formation et du temps de travail	
Temps plein annuel	1607 heures
Temps de formation en centre	700 heures (<u>pour un parcours complet</u>)
Temps d'alternance (activité en structure en lien avec le tuteur)	500 heures
Temps de travail restant	407 heures (+ 500 d'alternance)
Temps d'alternance dédié aux UC1&2 (sur 500)	Estimé entre 150 et 250 heures en fonction des projets.
Temps d'alternance dédié aux UC3&4 (le restant)	Entre 250 et 350 heures
Volume total de travail possible pour la structure d'alternance sur de l'encadrement d'équipes	De 657 et 757 heures (40% à 47 % d'un temps plein) soit un "petit" mi-temps.



Quelques chiffres concernant la première promotion

Organisation UC 1&2	Organisation UC 3&4
1 coordonnateur des UC 1&2 au CREPS	1 coordonnateur et intervenant
4 intervenants formateurs au CREPS	1 co-coordonnateur et intervenant
3 regroupements en présentiel	1 DTN adjoint en charge de la formation
200 heures en structure de formation	1 personnel administratif
	Intervention de 15 cadres fédéraux et entraîneurs nationaux
	14 actions en présentiel
	500 heures de formation



Quelques chiffres concernant la première promotion

- **26 pré-candidatures enregistrées sur le formulaire en ligne dédié**
 - 14 personnes présentes sur les tests de sélection
 - 13 personnes retenues
 - 12 personnes entrées effectivement en formation
- **Types de parcours et statuts**
 - 4 parcours UC 1&2 uniquement
 - 4 parcours complets
 - 4 parcours allégés
 - 6 apprentis
- **15 mois de formation de fin août 2022 à fin novembre 2023**



Pour la prochaine promotion

Limitation à 12 parcours complets et 14 stagiaires
12 mois de formation de fin juin 2023 à fin juin 2024

Dates à retenir :

- Clôture des préinscriptions le 9 mai
- Tests de sélection les 30 et 31 mai 2023 à Nantes en présentiel obligatoire
- Positionnement le 31 mai et le 1er 2023 juin
- Début de la formation le 19 juin 2023 (présentiel Nantes)
- Fin de la formation le 27 juin 2024
- Jury final le 17 juillet 2024



Pour la prochaine promotion

Organisation pédagogique

- **UC 1&2**
 - 213 heures
 - 3 regroupements en présentiel à Nantes
 - 132 heures de travail asynchrone
- **UC 3&4**
 - 487 heures (parcours complet)
 - 14 regroupements en présentiel (de 3 à 5 jours)
 - 60 heures de formation en distanciel
 - 60 heures de participation CRE de votre région
 - Immersion Pôle France Masculin (Montpellier), Féminin et Beach (Toulouse), équipe de France Volley-Assis (Vichy)
- **Pas deux semaines à suivre en présentiel.**



Comment candidater :

Etape 1 :

Pré-inscription sur le site fédéral : onglet "Se former", "DIPLÔMES D'ETAT", paragraphe "DEJEPS Volley-ball", puis cliquer sur "DOSSIER DE CANDIDATURE"

Pièces administratives à fournir numérisées

- 1/ Carte nationale d'identité recto-verso (1 seul document),
- 2/ Photo d'identité,
- 3/ Extrait de casier judiciaire N°3,
- 4/ Diplôme PSC1 ou équivalent (attention l'attestation de participation à la formation sera refusée),
- 5/ Copie de la carte professionnelle du tuteur,
- 6/ Certificat médical type à télécharger (tout autre document sera refusé),
- 7/ **Fiche engagement structure pour alternance, document à télécharger,**
- 8/ Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté pour les moins de 26 ans,
- 9/ Titre de séjour pour les ressortissants étrangers,
- 10/ Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée.
- 11/ **Lettre de motivation**
- 12/ **Projet de formation en alternance**



Comment candidater :

Etape 2 :

Epreuves de sélection pour les personnes retenues suite à la réception des dossiers COMPLETS

CREPS de Nantes en présentiel

- Mardi 30 mai 2023
 - 14h00 : **épreuve écrite** (sujet général) de 2h00
 - 17h00 début des **entretiens de motivation**
- Mercredi 31 mai
 - 9h00 à 18h00 suite des entretiens de motivation
 - 19h00 : diffusion de la listes des candidats retenus
- Jeudi 1er juin : positionnement



Inscription définitive :

- A l'issue du positionnement, la FFVolley établit la convention ou contrat de formation, sur la base de l'entretien de positionnement, et l'envoie à la structure d'accueil si salarié, au stagiaire si financement personnel.
- Versement des frais de formation (première échéance avant le début de la formation, puis janvier 2024 et avril 2024), avec le retour de la convention ou contrat de formation signés par les parties.
- Début de la formation le lundi 19 juin en présentiel à Nantes
- Toute absence non justifiée à un temps de formation (cf.RI des formations FFVolley) entraîne l'invalidation de la convention ou contrat de formation : suspension des prises en charge, et ajournement du stagiaire. L'ensemble des engagements financiers est dû.



Financement

Diverses possibilités de prise en charge :

- Si salarié(e) d'une structure, prise en charge des frais de formation par l'OPCO (AFDAS).
- Possibilité d'utiliser « Mon compte CPF ».
- Possibilité de prise en charge partielle Pôle Emploi.

Frais de formation :

- Coût pédagogique de la formation prise en charge AFDAS : 14 € de l'heure, soit 9800 € pour un parcours complet.
- Coût pédagogique de la formation "individuelle" : 10 € de l'heure, soit 7000 € pour un parcours complet.
- Inscription plateforme du CREPS (accès distanciel) : 200 €.
- Rajouter les frais de déplacements et les frais d'hébergements (estimation de l'ordre de 2000 €)
A négocier avec les structures d'accueil.



Planning prévisionnel (partiel)

juin-23		juillet-23		août-23		septembre-23		octobre-23		novembre-23						
DE		DE		DE		DE		DE		DE						
S22	jeu. 1	Positionnement	S26	sam. 1		S31	mar. 1		S39	dim. 1		S44	mer. 1	C		
	ven. 2			dim. 2			S35	mer. 2			lun. 2			jeu. 2	R	
	sam. 3		lun. 3	DRE2 M3 PP1 DNE1 M4 PP2 DN1 M6 mieux communiquer NANTES	jeu. 3			dim. 3			mar. 3			ven. 3	E	
	dim. 4		mar. 4				ven. 4		lun. 4	Projet	mer. 4		sam. 4			
S23	lun. 5		S27	mer. 5		S36	sam. 5		S40	mar. 5	Projet	S45	dim. 5			
	mar. 6			jeu. 6			dim. 6			mer. 6			jeu. 5		lun. 6	Projet
	mer. 7			ven. 7			lun. 7			jeu. 7			ven. 6		mar. 7	Projet
	jeu. 8			sam. 8			mar. 8		ven. 8		sam. 7			mer. 8		
	ven. 9			dim. 9			mer. 9		sam. 9		lun. 9			jeu. 9		
	sam. 10			lun. 10	Projet		S32	jeu. 10		dim. 10			mar. 10	DNE M1 Optimisation du collectif Sablé	ven. 10	
dim. 11		mar. 11	Projet		ven. 11		lun. 11		mer. 11		sam. 11					
S24	lun. 12		S28	mer. 12		S37	sam. 12		S41	jeu. 12		S46	dim. 12			
	mar. 13			jeu. 13			dim. 13			mer. 13			ven. 13		lun. 13	DNE M2 Perfectionnement du joueur
	mer. 14			ven. 14			lun. 14			jeu. 14			sam. 14		mar. 14	
	jeu. 15			sam. 15			mar. 15	Assomption	ven. 15		dim. 15			mer. 15		
	ven. 16			dim. 16			mer. 16		sam. 16		lun. 16		Projet	jeu. 16		
	sam. 17			lun. 17	Projet		S33	jeu. 17		dim. 17			mar. 17	Projet	ven. 17	
S25	dim. 18		mar. 18	Projet		ven. 18		lun. 18	Projet	mer. 18		dim. 19				
	lun. 19	OUVERTURE + PROJET	mer. 19		S34	sam. 19		mar. 19	Projet	S42	jeu. 19		lun. 20			
	mar. 20			jeu. 20			dim. 20		mer. 20			ven. 20		mar. 21		
	mer. 21			ven. 21			lun. 21		jeu. 21			sam. 21		mer. 22	DNE1 M7	
	jeu. 22			sam. 22			mar. 22		ven. 22		dim. 22		jeu. 23	DNE1 M7		
	ven. 23			dim. 23			mer. 23		sam. 23		lun. 23		ven. 24			
sam. 24			lun. 24			jeu. 24		dim. 24		mar. 24		sam. 25				
S26	dim. 25		mar. 25		S35	ven. 25		lun. 25	Projet Nantes	S43	mer. 25		dim. 26			
	lun. 26	Projet	mer. 26			sam. 26		mar. 26				jeu. 26		lun. 27	Projet	
	mar. 27	Projet	jeu. 27			dim. 27		jeu. 28				ven. 27		mar. 28	Projet	
	mer. 28		ven. 28			lun. 28	RAPPELS DRE1 + AFJ	mar. 29			jeu. 29		mer. 29	DNE1 M7		
	jeu. 29		sam. 29			mar. 29	SABLE	jeu. 28			ven. 29		jeu. 30	DNE1 M7		
	ven. 30		dim. 30			mer. 30		sam. 30			lun. 30		mar. 31			
		S31	lun. 31			jeu. 31	Animateur Beach		S44	mar. 31						

PRESENTIEL

DISTANTIEL
ASYNCHRONE

DISTANTIEL
SYNCHRONE

Période stage
CRE



Planning prévisionnel annuel

	mai-23		juin-23		juillet-23		août-23		septembre-23		octobre-23		novembre-23		décembre-23		janvier-24		février-24		mars-24		avril-24		mai-24		juin-24					
	DE		DE		DE		DE		DE		DE		DE		DE		DE		DE		DE		DE		DE		DE					
S18	lun. 1	F. Travail	jeu. 1	Positionnement	sam. 1		mar. 1		ven. 1	DREZ M1 - Animateur Beach	dim. 1		mer. 1		ven. 1		lun. 1		jeu. 1	VSC 3h00	ven. 1		lun. 1		mer. 1		ven. 1					
	mar. 2		ven. 2		dim. 2		mer. 2		sam. 2		lun. 2		jeu. 2		sam. 2		mar. 2		ven. 2	VSC 3h00	sam. 2		mar. 2		jeu. 2		dim. 2					
	mer. 3		sam. 3		lun. 3		jeu. 3		dim. 3		mar. 3		ven. 3		dim. 3		mer. 3		sam. 3		dim. 3		mer. 3		ven. 3		lun. 3		mer. 5	Certifications UC 3 et UC 4		
	jeu. 4		dim. 4		mar. 4	DREZ M3 PP1 + DNE1 M4 PP2 + DNE1 M6 mieux communiquer	ven. 4		lun. 4	Projet	mer. 4		sam. 4		lun. 4	DNE2 M9 Formateur de Formateurs NANTES	jeu. 4		dim. 4		lun. 4		jeu. 4		mar. 4		sam. 4		mer. 5	Certifications UC 3 et UC 4		
	ven. 5		lun. 5		mer. 5		sam. 5		mar. 5	Projet	jeu. 5		dim. 5		mar. 5		ven. 5		lun. 5		mar. 5		jeu. 4	DNE2 M11 Volley assis 2 (3h45) 8h30-12h15	dim. 5		mer. 6		ven. 7			
	sam. 6		mar. 6		jeu. 6	NANTES	dim. 6		mer. 6		ven. 6		lun. 6	Projet	mer. 6		ven. 6		mar. 6		mer. 6		jeu. 4	DNE2 M11 VOLLEY ASSIS Niveau 2 VICHY	dim. 7		lun. 6		jeu. 6			
	dim. 7		mer. 7		ven. 7		lun. 7		jeu. 7		sam. 7		mar. 7	Projet	jeu. 7		ven. 7		dim. 7		jeu. 7		dim. 7		mar. 7		jeu. 6		ven. 7			
S19	lun. 8	F. Victoire	jeu. 8		sam. 8		mar. 8		ven. 8		dim. 8		mer. 8		ven. 8		lun. 8		jeu. 8		ven. 8		lun. 8		mer. 8		ven. 8		sam. 8			
	mar. 9	Closure Inscription Session 2023	ven. 9		dim. 9		mer. 9		sam. 9		lun. 9		jeu. 9		sam. 9		mar. 9		ven. 9		sam. 9		mar. 9		jeu. 9		dim. 9		dim. 9			
	mer. 10		sam. 10		lun. 10	Projet	jeu. 10		dim. 10		mar. 10		ven. 10		dim. 10		mer. 10		jeu. 10		dim. 10		mer. 10		ven. 10		lun. 10		lun. 10			
	jeu. 11		dim. 11		mar. 11	Projet	ven. 11		lun. 11		mer. 11		sam. 11		lun. 11	Projet	jeu. 11		dim. 11		lun. 11		jeu. 11		sam. 11		mar. 11		mar. 11			
	ven. 12		lun. 12		mer. 12		sam. 12		mar. 12		jeu. 12		dim. 12		mar. 12	Projet	ven. 12		mer. 12		lun. 12		mar. 12		jeu. 12		dim. 12		mer. 12		mer. 12	
	sam. 13		mar. 13		ven. 13		dim. 13		mer. 13		ven. 13		lun. 13		mer. 13		jeu. 13		sam. 13		mar. 13		mer. 13		sam. 13		lun. 13		jeu. 13		jeu. 13	
	dim. 14		mer. 14		ven. 14		lun. 14		jeu. 14		sam. 14		mar. 14		jeu. 14		dim. 14		mer. 14		jeu. 14		jeu. 14		dim. 14		mar. 14		ven. 14		ven. 14	
S20	lun. 15		jeu. 15		sam. 15		mar. 15	Assomption	ven. 15		dim. 15		mer. 15		ven. 15		lun. 15		jeu. 15		ven. 15		lun. 15		mer. 15		jeu. 15		sam. 15			
	mar. 16		ven. 16		dim. 16		mer. 16		sam. 16		lun. 16	Projet	jeu. 16		sam. 16		mar. 16		ven. 16		ven. 16		mar. 16		jeu. 16		dim. 16		dim. 16		dim. 16	
	mer. 17		sam. 17		lun. 17	Projet	jeu. 17		dim. 17		mar. 17	Projet	ven. 17		dim. 17		mer. 17		jeu. 17		sam. 17		mer. 17		ven. 17		lun. 17		lun. 17		lun. 17	
	jeu. 18		dim. 18		mar. 18	Projet	ven. 18		lun. 18	Projet	mer. 18		sam. 18		lun. 18		jeu. 18		dim. 18		jeu. 18		lun. 18		sam. 18		mar. 18		mar. 18		mar. 18	
	ven. 19		lun. 19		mer. 19		sam. 19		mar. 19	Projet	jeu. 19		dim. 19		dim. 19		mar. 19		ven. 19		lun. 19		mar. 19		ven. 19		dim. 19		mer. 19		mer. 19	
	sam. 20		mar. 20		jeu. 20		dim. 20		mer. 20		ven. 20		lun. 20		lun. 20		mer. 20		sam. 20		jeu. 20		mar. 20		sam. 20		lun. 20		jeu. 20		jeu. 20	
	dim. 21		mer. 21		ven. 21		lun. 21		jeu. 21		sam. 21		mar. 21		mar. 21		jeu. 21		dim. 21		jeu. 21		lun. 21		mer. 21		dim. 21		mar. 21		ven. 21	
S21	lun. 22		jeu. 22		sam. 22		mar. 22		ven. 22		dim. 22		mer. 22		ven. 22		lun. 22		jeu. 22		ven. 22		lun. 22		mer. 22		jeu. 22		sam. 22		sam. 22	
	mar. 23		ven. 23		dim. 23		mer. 23		sam. 23		lun. 23		jeu. 23		sam. 23		mar. 23		ven. 23		jeu. 23		mar. 23		mer. 23		jeu. 23		dim. 23		dim. 23	
	mer. 24		sam. 24		lun. 24		jeu. 24		dim. 24		mar. 24		ven. 24		dim. 24		mer. 24		jeu. 24		sam. 24		dim. 24		mer. 24		jeu. 24		lun. 24		lun. 24	
	jeu. 25		dim. 25		mar. 25		ven. 25		lun. 25		mer. 25		sam. 25		lun. 25		jeu. 25		dim. 25		jeu. 25		lun. 25		jeu. 25		sam. 25		mar. 25		mar. 25	
	ven. 26		lun. 26		mer. 26		sam. 26		mar. 26		jeu. 26		dim. 26		dim. 26		mar. 26		ven. 26		lun. 26		mar. 26		ven. 26		dim. 26		mer. 26		mer. 26	
	sam. 27		mar. 27		jeu. 27		dim. 27		mer. 27		ven. 27		lun. 27		lun. 27		jeu. 27		sam. 27		jeu. 27		mar. 27		sam. 27		lun. 27		jeu. 27		jeu. 27	
	dim. 28		mer. 28		ven. 28		lun. 28		jeu. 28		sam. 28		mar. 28		mar. 28		jeu. 28		dim. 28		jeu. 28		mer. 28		dim. 28		mar. 28		mer. 28		ven. 28	
S22	lun. 29	Pentecôte	jeu. 29		sam. 29		mar. 29		ven. 29		dim. 29		mer. 29		ven. 29		lun. 29		jeu. 29		jeu. 29		ven. 29		mer. 29		jeu. 29		sam. 29		sam. 29	
	mar. 30	EPEF + sélections	ven. 30		dim. 30		mer. 30		sam. 30		lun. 30		jeu. 30		sam. 30		mar. 30		ven. 30		jeu. 30		sam. 30		mer. 30		jeu. 30		dim. 30		dim. 30	
	mer. 31				lun. 31		jeu. 31		ven. 31		dim. 31		mar. 31		dim. 31		mer. 31		jeu. 31		jeu. 31		ven. 31		mer. 31		jeu. 31		dim. 31		ven. 31	

Outils de gestion du temps de travail

Parcours stagiaires réalisé lors du positionnement : permet de calculer le nombre d'heures de formation effectives

UC	Thème	Lieu	Orga	début	Heure début	fin	Heure de fin	nbr jours	Présentiel	Visio	Volume total	Visio/ Présentiel
UC 3-4	DRE2 M3 PP1	DINARD	FFV	03-juil	13h30	04-juil	18h30	1,5	12		12	Présentiel
UC 3-4	DNE1 M4 PP2	DINARD	FFV	05-juil	9h00	06-juil	12h30	1,5	12		12	
UC 3-4	DNE1 M6 Mieux communiquer	DINARD	FFV	06-juil	13h30	07-juil	18h30	1,5	12		12	
UC 3-4	DRE2 M2 Rappel DRE1 + AFJ	SABLE	FFV	28-août	13h30	30-août	18h00	2,5	20		20	Présentiel
UC 3-4	DRE2 M1 Animateur Beach	SABLE	FFV	31-août	9h00	01-sept	12h30	1,5	12		12	
UC 3-4	DNE1 M1	SABLE	FFV	09-oct	13h30	13-oct	12h30	4,5	35		35	Présentiel
UC 3-4	CRE	/	CREPS	21-oct		05-nov		3	20		20	
UC 3-4	DNE1 M2	SABLE	FFV	13-nov	13h30	17-nov	16h30	4	25		25	Présentiel
UC 3-4	DNE1 M7 Stress et VB	/	FFV	22-nov		22-nov		0,5		3	3	
UC 3-4	DNE1 M7 Stress et VB	/	FFV	23-nov		23-nov		0,5		3	3	
UC 3-4	DNE1 M7 Stress et VB	/	FFV	29-nov		29-nov		0,5		3	3	
UC 3-4	DNE1 M7 Stress et VB	/	FFV	30-nov		30-nov		0,5		3	3	
UC 3-4	DNE2 M9 Formateur de formateurs	NANTES	FFV	04-déc	13h30	08-déc	12h30	4	26		26	Présentiel
UC 3-4	DNE1 M5 Péda avancée	SABLE	FFV	05-févr	13H30	08-févr	12H30	3	20		20	Présentiel
UC 3-4	CRE			FEV		FEV		3	20		20	
UC 3-4	DNE1 M8 Apprentissage		FFV	26-févr		01-mars		3	18		18	Présentiel
UC 3-4	Pole france Masculin	MONTPELLIER	FFV	26-févr		01-mars		3	15		15	
UC 3-4	Pole France féminin	TOULOUSE	FFV	11-mars	13h30	15-mars	12h30	3	15		15	Présentiel
UC 3-4	Pole France Beach	TOULOUSE	FFV	11-mars	13h30	15-mars	12h30	3	15		15	
UC 3-4	DNE2 M11 VB assis 2 Entraîneur	/	FFV	18-mars		18-mars		0,5		2,5	2,5	
UC 3-4	DNE2 M11 VB assis 2 Entraîneur	/	FFV	19-mars		19-mars		0,5		2,5	2,5	
UC 3-4	DNE2 M11 VB assis 2 Entraîneur	VICHY	FFV	04-avr	13H30	07-avr	12H30	4	20		20	Présentiel
UC 3-4	DNE2 M12 VB Santé 2 - Spécificité	SABLE	FFV	15-avr	13H30	17-avr	12H30	3	18		18	Présentiel
UC 3-4	DNE2 M13 VB santé 3 - Activité Physiq	SABLE	FFV	13-mai	13H30	15-mai	12H30	3	18		18	Présentiel
UC 3-4	Prépa oral Form de form	NANTES	FFVolley	27-mai	13H30	29-mai	12H30	1	7		7	Présentiel
UC 3-4	Suivi individualisé	/	FFV	ANNUEL					10		10	

TOTAUX
ALLEGEMENT
ALTERNANCE

107	508	192	700
			0
500			



Outils de gestion du temps de travail

Outil de gestion annuelle du temps de travail: permet de planifier les périodes de charges en lien avec les temps de formation

Missions	Indices				Salarié		
FORMATION DEJEPS	Nbres	Hres	Total	%			
Formation UC 3&4		440	440	27,38%	500		
Temp de formation UC 1&2		200	200	12,45%	200		
<i>Total temps de formation en centre</i>					700	44%	
Temps de déplacement vers lieu de formation	16	2	32	1,99%	32		
<i>50% du temps de déplacement</i>	<i>Total temps de déplacement</i>				32	2%	
Alternance UC 1 et UC 2		125	125	7,78%	125		à inclure dans les temps de projet
Alternance UC 3 et UC 4		375	375	23,34%	375		à inclure dans les temps d'entraînement
<i>Total temps d'alternance</i>					500	31%	
					1232	76,66%	
Projet UC 1 et UC 2 alternance (Projet)	Nbres	Hres	Total	%			
Conception section Baby		60	60	3,73%	60		
Mise en œuvre		50	50	3,11%	50		
Formalisation de la certification finale		15	15	0,93%	15		
<i>Total temps d'alternance Projet</i>					125	8%	
<i>Temps de travail inclus dans l'alternance</i>		125			-125		
					125	7,78%	



Outils de gestion du temps de travail

Outil de gestion annuelle du temps de travail: permet de planifier les périodes de charges en lien avec les temps de formation

Temps de travail annuel	1607	heures
Action	Temps (heures)	%
FORMATION DEJEPS	732	46%
Temps de déplacement vers l'organisme de formation	32	2%
Projet UC 1 et UC 2 alternance (Projet)	125	8%
FORMATION DES CADRES certification	27	2%
Entraînement équipe et accompagnement match/Coaching	619	39%
Administratif	72	4%
Total temps de travail	1607	100%
Temps total de travail sur 12 mois	1607	100%
Reste à travailler	0,00	0%





FFvolley

L'apprentissage



FFvolley

www.ffvolley.org